



Rappel des précautions à prendre avant votre départ

- > Rappelez votre compagnie au moins 72 heures avant le vol afin de confirmer la présence de votre animal.
- > Renforcez la cage de transport en utilisant du scotch brun ou des liens de type « colson », disponibles dans tous les magasins de bricolage.
- > Indiquez à l'intérieur de la cage le nom de votre animal, son numéro de tatouage, votre nom, votre téléphone ainsi que votre adresse de destination.
- > Munissez-vous du carnet de santé à jour de votre animal.
- > Si votre animal est particulièrement craintif, nerveux, ou sensible au mal des transports, consultez votre vétérinaire qui lui prescrira, au besoin, un calmant adapté.
- > Si vous voyagez à l'étranger : renseignez-vous auprès du consulat du pays de destination, sur les documents nécessaires à l'entrée de votre animal dans le pays (vaccinations, certificat spécifique, et les éventuelles quarantaines ou restrictions).
- > Vérifiez également que les services vétérinaires ne seront pas fermés lorsque votre avion arrivera à destination.
- > Si vous avez une escale avec changement d'appareil, vérifiez que le second appareil permet d'accueillir votre animal (par exemple un petit monomoteur ne sera peut-être pas en mesure de transporter votre animal).
- > Si vous devez voyager avec plusieurs transporteurs, vérifiez que l'ensemble des compagnies applique les mêmes règles de poids en matière d'emport d'animaux en cabine.